



COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE KOUDOUGOU

Le Président de l'Université de Koudougou informe **les titulaires d'un BTS ou d'un DUT en tourisme hôtellerie** qu'il est ouvert à l'Université de Koudougou **la Licence professionnelle en Tourisme hôtellerie** pour compter de la rentrée académique 2010-2011. Le recrutement se fera sur examen de dossier.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- une demande manuscrite adressée au Président de l'Université de Koudougou ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un formulaire d'engagement dûment rempli et signé à retirer à l'Institut Universitaire de Technologie ;
- une photocopie légalisée du diplôme ou de l'attestation du diplôme de BTS ou de DUT en tourisme hôtellerie ;
- un relevé des notes obtenues au BTS ou au DUT en tourisme hôtellerie ;
- le programme de formation du BTS ou du DUT obtenu en tourisme hôtellerie ;
- un relevé des notes obtenues au baccalauréat ;
- une photocopie légalisée de la pièce d'identité burkinabé ;
- Un curriculum vitae.

DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront réceptionnés du **mardi 14 au mardi 28 septembre 2010** de **7h 30 à 17h 30** au secrétariat du **Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Université de Koudougou** sis au **3^{ème} étage de l'immeuble BIB de Koudougou.**

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le recrutement en licence professionnelle ne donne pas droit à une bourse ou une aide quelconque.

Les frais de formation et de scolarité sont de trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA.

La moyenne d'admission en classe supérieure ou à l'examen de sortie à l'Institut Universitaire de Technologie est de 12/20.

Pour la filière Tourisme et Hôtellerie, la tenue vestimentaire (uniforme) est obligatoire.

NB : *Pour toute information complémentaire, s'adresser à la scolarité ou à la direction de l'Institut Universitaire de Technologie. Téléphone 50 44 01 86.*

Pour le Président,
Le Vice Président chargé des
enseignements et des innovations
pédagogiques

Dr Missa Marius BARRO
Chévalier de l'Ordre des Palmes académiques

